

ANNEE 2017

DELIBERATION N°

20170027

SEANCE PUBLIQUE DU 15 JUI 2017

Date de convocation : 9 juin 2017

Date d'affichage : *20/06/2017*

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 12

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-sept, le 15 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 9 juin 2017, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire & Ms Claude YAOUANC, Frédéric ETCHEGARAY, Hugues BIGÉ, Michel LAHORGUE, Philippe BIGOTEAU, Michel GONY (arrivée à 18h14).

Mmes Chantal BONZON, Valérie RECART, Dominique GALLOT, Brigitte ETCHEVERRY, Marie-Dominique GAY (arrivée à 18h50), Sophie DELETTRE (arrivée à 18h14), Dominique VIGIER (arrivée à 18h50).

Absent(s) excusé(s) : Mme Emmanuelle DALLET, Mme Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), M. Pierre SORHAITS (pouvoir à M. Michel GONY), M. Michel KLISZ (pouvoir à M. Michel LAHORGUE), M. Francis DAVRIL (pouvoir à M. Paul BAUDRY).

Secrétaire de séance : M. Michel LAHORGUE

**Objet : Subventions allouées aux associations pour
l'année 2017**

Le Maire expose à l'assemblée que de nombreuses associations demandent une aide sous forme de subvention.

Aussi, après la vérification par un groupe de travail des dossiers déposés et complétés, il propose d'attribuer les subventions qui sont énumérées dans le tableau annexé à la présente délibération :

Le CONSEIL MUNICIPAL

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions énumérées dans le tableau ci-annexé.

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2017.

- **Association Adin Eder** :

Abstention de M. Hugues BIGÉ.

Pour : 15 (dont 4 pouvoirs)

Adopté à la majorité

- **Association Ihiztariak les chasseurs :**
Abstention de M. Frédéric ETCHEGARAY
Pour : 15 (dont 4 pouvoirs)
Adopté à la majorité

- **Association Les Mots s'animent :**
Abstention de Mmes Valérie RECART & Brigitte ETCHEVERRY.
Pour : 14 (dont 4 pouvoirs)
Adopté à la majorité

- **Les subventions pour toutes les autres associations ont été adoptées à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY.



*Transmis à Mme la Sous-Préfète
De Bayonne,*

Publié et rendu exécutoire le : 20/06/2017

Annexe délibération n°20170027

Associations		Montants attribués 2017
1	APAJH	400,00 €
2	Anciens Combattants	400,00 €
3	Association Ttiipiak Biribilan	400,00 €
4	Asso sportive du Makila	400,00 €
5	Association Jeunes Adultes Handicapés Moteur AJAHM	200,00 €
6	Association Adin Eder	600,00 €
7	Biez Bat Ikastola (10 enfants)	3 150,00 €
8	Comice Agricole	150,00 €
9	Comité des Fêtes	2 000,00 €
10	Emak Hor	4 500,00 €
11	Gure Irratia	700,00 €
12	Handisport Pays Basque	350,00 €
13	Ihiztariak les chasseurs	1 500,00 €
14	Lau- Herri	1 500,00 €
15	Les mots s'animent	4 000,00 €
16	Les Sittelles	9 000,00 €
17	Ikastola Biarritz (13 enfants)	4 095,00 €
18	Mission Locale	2 674,00 €
Total		36 019,00€

